

La protection du dirigeant



Description du programme

En tant que dirigeant, vous êtes exposé à des risques liés à votre fonction. La protection du dirigeant est une formation essentielle pour maîtriser les enjeux de responsabilité civile, pénale et fiscale. Nous avons conçu cette formation sur mesure pour vous aider à protéger votre patrimoine personnel et professionnel.

Nos experts vous guideront dans les différentes étapes de la protection du dirigeant, en vous fournissant les outils et les bonnes pratiques pour faire face aux risques juridiques et financiers. Rejoignez-nous pour renforcer votre protection en tant que dirigeant et assurer la pérennité de votre entreprise.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre comment protéger son patrimoine en fonction de son régime matrimonial
- Savoir choisir les clauses dans les statuts de son entreprise pour se protéger efficacement
- Être capable de choisir la forme juridique adaptée à sa situation

Durée : 7 heures - 1 jour(s)

Tarif : nous consulter

Formats disponibles :
Inter – Intra – Sur mesure

Principaux contenus pédagogiques

- Protection du patrimoine
- La protection en matière pénale
- Protéger son entreprise

Méthodes et moyens pédagogiques

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Public concerné

Dirigeants de TPE / PME, créateurs d'entreprise

Prérequis

Aucun

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, nous étudions les mesures compensatoires appropriées.



■ ■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation et bilans de compétences.

Nous contacter

Tel : 06 80 40 23 53

Email : contact@talented-formation.fr